



Règlement des sélections aux Championnats de France 2023

La sélection pour la participation aux Championnats de France :

- **Minimes** au CV Bordeaux Carcans - Maubuisson du 8 au 13 Juillet
- **Espoirs** à La rochelle Nautique du 19 au 28 Aout 2023
- **Jeune Extrême Glisse Windfoil** au Nautic club Miramas du 26 au 31 Aout 2023

Sera faite sur :

- Des quotas de ligue en accord avec la Ffvoile
- **Des minima techniques** sur des épreuves de Grade 4 (SIL et Nat) au cours de la période de février à juin 2023 (voir fiche détaillée par support).

1 - Les programmes de régates retenues pour les sélections

Vous retrouverez dans chaque fiche détaillée par série :

- Les épreuves retenues pour les minimas
- Les quotas par série pour l'année 2023
- Le mode de sélection (direct et/ou à point)
- Les épreuves retenues par séries

2 - Epreuve de sélection sur sélectives de ligue (grade 5A) :

- Prise en compte des points de la place, obtenus dans le classement général de la régates (sans retirer les coureurs hors Ligue).
- Un coureur DNC aura les points afférents à la régates considérée.
- Une régates est prise en compte pour la sélection si **deux courses sont courues sauf sur les régates extérieures à la région.**

3 - Epreuves de sélections sur régates interligues et/ou nationales (Grade 4) :

- Prise en compte des points de la place, obtenus dans le classement général de la régates (sans retirer les étrangers).
- Un coureur DNC aura les points afférents à la régates considérée.
- Une régates est prise en compte pour la sélection si **deux courses sont courues.**

4 - Calcul du classement pour chaque série :

- Un classement général des épreuves validées sera établi et servira de base à la sélection sur quotas de la ligue Auvergne Rhône Alpes.
- Le coureur ayant le moins de points sera classé premier d'un classement par points croissants
- S'il y a des égalités dans le classement général des sélections au Championnat de France, le départage se fera sur le résultat de la dernière épreuve validée Grade 4 /SIL- NAT.

5 - Pour être éligible à un quota de ligue, prise en compte des critères suivants :

- Être licencié dans un club de la ligue Auvergne Rhône Alpes pour l'année 2023.
- **Remplir les minima techniques** sur les épreuves de références sur la série concernée.
- Avoir fait **Acte de candidature** au plus tard le **1 mars 2023** (Voir fiche en ligne)
- Être dans les places du classement permettant d'être retenu sur quotas de ligue.
- Avoir un comportement correct en collectif et une implication soutenue dans la pratique de son sport
- **Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023**

6 - Comité de sélection régional :

Il est composé de la façon suivante :

- Les responsables élus de la Commission Sportive,
- Le cadre technique chargé du sportif,
- Les référents de série (entraîneur référent et/ou délégué de série selon la série)

Les entraîneurs de clubs des séries et les délégués de séries non présents dans le comité de sélection seront consultés avant ou à l'occasion de la commission.

Le comité statuera quel que soit le nombre de participants et aura délégation du CA pour statuer.

Le comité de sélection de ligue définira les coureurs présélectionnés selon les critères définis au point 5.

Le coureur présélectionné **devra confirmer sa participation dans les 48 heures** qui suivent la décision de la commission. (Une information sera effectuée nominativement par la ligue)

En cas de problème de sélection pour une série :

Dans le cas où aucune épreuve de sélection n'a pu être validée sur une série, C'est le comité de sélection régional qui définira les coureurs sélectionnés sur cette série. Il le fera au regard des éléments à sa disposition (Résultats sur d'autres épreuves que celles de la sélection, progression, investissement, projet sportif, participation aux entraînements du club ...)

7 - A titre exceptionnel - Cas de sportifs à forts potentiels : Au regard de projets sportifs de coureurs à fort potentiel dans le cadre du dispositif national détection, la commission de sélection, via le technicien de ligue chargé du sportif, pourra proposer des coureurs n'ayant pas rempli les conditions ci-dessus.

8- Acte de candidature

Chaque sportif souhaitant réaliser les sélections au championnat de France devra retourner un acte de candidature en ligne au plus tard le 1 mars 2023 à la ligue de voile.

En validant son acte de candidature le sportif s'engage à participer au stage préparatoire au chps de France de sa série. La ligue se réserve le droit au besoin d'annuler la participation du sportif au chpt de France.

9 - Budget provisoire : Le coût du logement et nourriture (sans déplacement et frais d'inscription) est estimé entre 200€ à 300€ pour la semaine du championnat de France.

Lien acte de candidature :

<https://forms.gle/7atMNQzTzgUSXjDy9>

Calendrier des séries 2023 :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1XQS_qRTEI7SGQcxNd7nM8dqZ4CsOR_IDW3qgsHTEn4M/edit?usp=sharing

Systeme des selections 2023 aux Championnat de FRANCE Optimist minimes

Période de sélection du 1er février au 12 juin 2023

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans les **70% (SIL)**

Avoir arbitré une régates club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Les épreuves de référence :

➤ **SIL Hyères 1 & 2 avril 2023**

SIL la Grande Motte du 27 au 29 mai 2023

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[2] Filles, [5] Garçons

MÉTHODE 1 : Sélection DIRECTE

Sur la SIL Hyères du **27 au 29 mai 2023**

[1] Quotas fille et [2] Quotas Garçons

Si minima effectué dans les 35 %

MÉTHODE 2 : Sélection DIRECTE

Sur la CIP au Havre du **22 au 27 avril 2023**

[1] Quotas Garçons

Si minima effectué dans les 50 % en Division 1, Rond OR.

MÉTHODE 3 : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

Ligue Lyon **du 11 mars** / Ligue **du 21 mai au cnva** / Coupe de Ligue CNVA **10 & 11 juin**
SIL Hyères 1 & 2 avril - SIL la Grande Motte du 27 au 29 Mai

Nous additionnons les points des places des classements finaux, en prenant les 3 régates de Ligue et votre meilleure SIL.
Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Ici : [1 ou 2] Quotas fille et [4 ou 5] Quotas Garçons. (Selon sélection directe)

Système des sélections 2023 aux Championnat de FRANCE Minimes Dériveurs double RS FEVA

Période de sélection du 1er février au 12 juin 2021

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans les **60 %** du classement sur une des épreuves de références

Avoir arbitré une régate club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Les épreuves de référence :

- **NAT CNVA 21 au 23 avril**

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[4] RS Feva Garçons/Mixte, [1] RS Feva Filles

MÉTHODE : Sélection aux POINTS

NATIONAL CNVA 21 au 23 avril

SL YCGC 2 avril/ SL CNC 21 mai /Finale de ligue CNVA 10 au 11 juin

Nous additionnons les points des places des classements finaux.
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Système des sélections 2023 aux Championnat de FRANCE Open Skiff

Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023
[2] Min Filles, [2] Min Garçons

METHODE :

Coupe de ligue Aix les bains le 10 et 11 Juin 2023

Pour l'ensemble des quotas, le comité de sélection attribuera ces places aux coureurs selon le classement général de la régates.

Avoir arbitré une régates club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Systeme des sélections 2023 aux Championnat de FRANCE Minimes Inter série Catamaran Open

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans **60 %** du classement général **sur une épreuve de référence**
Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

L'épreuve de référence :

- **SIL cata alpes Sevrier du 27 au 29 mai 2023**

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **D'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[2] Inter série Catamaran Open

MÉTHODE :

SIL cata alpes Sevrier du 27 au 29 mai 2023

Systeme des selections 2023 aux Championnat de FRANCE OD 293 Minime

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans 80 % du classement général sur une épreuve de référence
Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

L'épreuve de référence :

- **SIL PACA le 13 et 14 Mai 2023** (dans le cas où la régata ne peut être courut en 293 OD le classement HFW sera pris en compte)

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[2] Min Filles, [2] Min Garçons

MÉTHODE : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

Ligue WWM le 6 et 7 Mai 2023

SIL PACA le 13 et 14 Mai 2023

Coupe de ligue CNVA le 10 et 11 Juin 2023

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. (garçon ou fille)
Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Systeme des selections 2023 aux Championnat Wind FOIL

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans 80 % du classement général sur une épreuve de référence
Avoir arbitré une régates club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

L'épreuve de référence :

- **SIL PACA le 13 et 14 Mai 2023**

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

Windfoil 14-16 ans : 2 filles / 2 garçons

Windfoil 17-18 ans : 2 filles / 1 garçons

MÉTHODE : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

Ligue WWM le 6 et 7 mai 2023

SIL DU PACA le 13 et 14 Mai 2023

Coupe de ligue CNVA le 10 et 11 Juin 2023

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série.
Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Système des sélections 2023 aux Championnat de FRANCE ILCA

Période de sélection du 1er février au 14 juin 2022

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

EN ILCA 4 : Être classé dans les **50 % (garçons) 60 % (filles)** du classement sur au moins une des épreuves de référence
EN ILCA 6 et 7: Être classé dans les **60 % (garçons) 70 % (filles)** du classement sur au moins une des épreuves de référence
Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Epreuves de référence :

Inter ligue Hyères 18 et 19 Février 2023 ; Demi national Antibes 29 avril au 1^{er} mai 2023 ; Europa Cup Canet 26 au 29 mai 2023

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[1] ILCA 7 Garçon,
[1] ILCA 6 Fille,
[6] ILCA 6 Garçon,
[2] ILCA 4 Filles,
[6] ILCA 4 Garçon.

MÉTHODE - Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

Pour les ilca 4

Demi national Antibes 29 avril au 1^{er} mai 2023/ Europa Cup Canet 26 au 29 mai 2023

- Grade 5A : Lyon 26 mars / CNC 21 mai / Finale de ligne CNVA 10 /11 JUIN.

Pour les ilca 6 et 7

Demi national Antibes 29 avril au 1^{er} mai 2023

- Grade 5A

Lyon 26 mars / CNC 21 mai (seules la meilleure régata sera comptée sur les 2 premières)

Finale de ligne CNVA 10 /11 JUIN (obligatoire)

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série. Ceux et celle obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Systeme des selections 2023 aux Championnat de FRANCE 420

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans les **80 %** du classement sur au moins une des épreuves de référence
Avoir arbitré une régate club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.

Epreuves de référence :

1/2 national sud 25/26 mars – Antibes ou régate de ligue PACA le 14 mai – Martigues ou National de l'Ascension 420 - 17-21 Mai - Mauguio

Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **D'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[1] 420 Fille, [3] 420 Garçons/Mixtes

MÉTHODE : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

SL du 2 avril au YCGC / Coupe de ligue le 10 et 11 juin au CNVA

Nous additionnons les points des places des classements finaux par série.
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Système des sélections 2023 aux Championnat de FRANCE Catamarans Séries 15.5, SL16 et Nacra 15

1 / Les minimas c'est quoi ?

C'est le niveau minimum à atteindre sur une des épreuves de référence

MINIMA 2023

Être classé dans les **50 %** du classement général sur une épreuve de référence pour les
15.5 et SL16

Être classé dans les **75 %** du classement général sur une épreuve de référence pour
les **Nacra 15**

Participation **OBLIGATOIRE** à la CATA ALPES du 27 au 29 Mai 2023

**Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du
1 janvier au 12 juin 2023**

Nous sommes attentifs à ton état d'esprit, ton implication sur la saison, ton potentiel sportif.
Les épreuves de référence :

- **National jeunes la Rochelle du 18 au 21 mai 2023**

2 / Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> **D'abord on parle des QUOTAS**

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023

[1] 15.5 Open, [2] SL16 Open, [3] Nacra 15 Open

MÉTHODE : Sélection aux POINTS

Sur les régates suivantes :

National jeunes la Rochelle du 18 au 21 mai 2023

SIL cata alpes Sevrier du 27 au 29 mai 2023

Finale de ligue CNVA le 10 et 11 juin 2023

Nous additionnons les points des places des classements finaux
Ceux et celles obtenant au final le moins de points seront sélectionné(e)s.

Système des sélections 2023 au Championnat de FRANCE Séries 29er

MINIMA 2023

Avoir arbitré une régata club ou départemental lors de la période de sélection du 1 janvier au 12 juin 2023

Comment se fait la sélection ?

"Je suis sélectionnable donc, comment je me sélectionne ?"

> D'abord on parle des QUOTAS

Le quota, c'est le nombre de places disponibles aux championnats de France pour notre région.

QUOTAS 2023 [2] 29er Open

METHODE : Comité de sélection

Pour l'ensemble des quotas

Le comité de sélection attribuera les places aux coureurs selon les critères suivants :

- Les résultats réalisés lors de la saison.
- L'état d'esprit et l'implication sur la saison
- Le potentiel sportif.
- Le volume de pratique effectif en 29er en club et sur les régates